



Points essentiels à l'ordre du jour du CSE

Et retour sur la réunion d'août 2025

Classification (CHV Frégis)

- **Évolution classifications des animalières et ASV au regard de leurs missions réelles.**
- DRH et Direction de la SAS Les Cerisiers **valident le constat d'une inadéquation entre classification des animalières et leur fiche de poste** et donnent leur **accord de principe pour une revalorisation** «Le passage au minimum à l'échelon 2 pour les animalier-e-s est garanti. Le passage à l'échelon 3 dépend de la décision de la direction. La recommandation explicite de la DRH est le passage à l'échelon 3. »
- La **demande de revalorisation de la classification des ASV échelon 3 n'est pas accordée** car nécessite une formation spécifique ; la direction encourage de passer la VAE pour être reconnu échelon 5

Congés payés (CHV Frégis)

- **Projet de suppression d'un usage sur les congés supplémentaires.**
- Vote **100% contre de la CGT**, 20% abstention à FO et 80% contre, 100% abstention CFE-CGC
- **Organisation des congés d'été 2025.**
- Défaut de prise en compte de la note officialisant les règles de prise de congés par la Direction et RH de Frégis (délai de prévenance insuffisant). Mise aux normes au cas par cas pour les salarié-es concerné-es.
- **Problèmes de requalification des jours non travaillés et des compteurs de congés pour les salarié-es en forfait jours :**
- DRH admet qu'il n'y a **aucune base légale à cette procédure** et que le process doit être complètement revu à Frégis pour se mettre en conformité avec les règles de l'entreprise.

Conditions de travail (Clinique du Vernet) :

- **Demande de réponse aux alertes sur les conditions de travail et risques psychosociaux.**
- Retour sur la réunion officielle entre l'ensemble des membres de la Direction et de Wivetix avec les représentant-es du personnels du Vernet. **5 actions ont été expressément demandées par les élu-es :**
- 1/ La présence d'un-e salarié-e lors des réunions hebdomadaires de la direction : **accepté 1 fois par mois**
- 2/ Une diminution de l'activité plutôt que des conditions dégradés : **non souhaité par la Direction malgré les difficultés pour ne pas impacter la rentabilité.** Acceptent de prendre part à l'élaboration des plannings pour l'améliorer.
- 3/ Nommer une personne extérieure pour écouter les salarié-e-s via la médecine du travail : **accepté, en discussion avec médecine du travail pour facilitation de la procédure de contact de la psychologue du travail**
- 4/ Une réunion CSE mensuelle de suivi => **suivi en CSSCT et point trimestriel au CSE**
- 5/ Mettre en place des indicateurs de suivi => **accordé pour les indicateurs suivants : l'enquête Brilliant, le turn-over, le taux d'absentéisme, le suivi des effectifs, un point sur le chiffre d'affaires et le compte-rendu de la "note d'humeur mensuelle". Pas à ce jour des indicateurs RPS et santé mentale.**



Notre canal WhatsApp



Instagram



Facebook



cgt.cerisiers@gmail.com



Visitez notre site
Flash le QR code



Points essentiels à l'ordre du jour du CSE

Et retour sur la réunion d'août 2025

Demande de suivi des cliniques en difficulté

- **Allart** : Fermée puis rouvert le 15 juillet dernier à la suite d'un recrutement. La situation n'a pas évolué depuis.
- **Grand Large** : Le 20 juillet 2025, les **ASV ont contacté des élus du CSE** qui ont alerté la direction sur les **menaces de violence physique prononcées par un associé envers les ASV**. Il a été **mis à pied** quelques jours plus tard puis s'est mis en arrêt maladie et ne s'est pas présenté à l'entretien prévu le 28 juillet. Il est toujours en arrêt maladie. Clinique fermée depuis car pas d'API.
- **Vetiroise** : Guipavas fermé sans projet de réouverture, départ retraite prochain des associés de Plougastel et de Landerneau reprise à l'étude.
- **CastelVet** et **Alliavet** (Fitz-James) : réouverture

Cette semaine à l'ordre du jour du 25 septembre

Rémunérations

- **Rémunération et organisation des astreintes vétérinaires** (CHV Frégis) : demande de mise en conformité avec les règles de la convention collective
- **Majoration de nuit des congés payés pour les travailleurs de nuit** (CHV Cordeliers) : demande de clarification sur l'intégration de la majoration dans les indemnités de conge payé au sens prévu par le code du travail et la jurisprudence.
- Demande de clarification sur le **maintien de l'ancienneté** lors de mobilité au sein des Cerisiers

Entretiens individuels

- Demande d'explication sur les **pratiques d'auto-évaluation** préalables à l'entretien annuel, contraires aux principes d'objectivité et d'échange autour de l'évaluation individuelle des salarié-es

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)

- Fixation de la date des NAO et du calendrier de consultation des organisations syndicales

Cliniques en difficultés

- Information-consultation sur le **projet de fermeture temporaire** d'une Clinique à Brest
- Point sur les autres cliniques en difficulté



Notre canal WhatsApp



Instagram



Facebook



cgt.cerisiers@gmail.com



Visitez notre site
Flash le QR code

